



Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Date du dépôt :

Montant demandé :

Montant attribué :

FIJ

FONDS INITIATIVES JEUNES

jeunesse@mairie-perpignan.com

DEMANDE DE BOURSE D'AIDE AUX PROJETS

Présentation du projet

Titre :

Résumé explicatif :

Thématique

- Événementiel Culture Art Sport Solidarité
 Développement durable Citoyenneté Autre (précisez)

Votre identité

Porteur du projet

Civilité Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance (jj/MM/AA) Âge :

Adresse :

Code postal : Ville : **Perpignan**

Téléphone portable :

Courriel :

Activité : Collégien Lycéen Étudiant (précisez votre spécialité) :

Formation Apprenti Recherche d'emploi Salarié

Coéquipier 1

Civilité Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AA) Âge : ans

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Courriel :

Activité : Collégien Lycéen Étudiant (précisez votre spécialité) :

Formation Apprenti Recherche d'emploi Salarié

Coéquipier 2

Civilité Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AA) Âge : ans

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Courriel :

Activité : Collégien Lycéen Étudiant (précisez votre spécialité) :

Formation Apprenti Recherche d'emploi Salarié

Coéquipier 3

Civilité Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AA) Âge : ans

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Courriel :

Activité : Collégien Lycéen Étudiant (précisez votre spécialité) :

Formation Apprenti Recherche d'emploi Salarié

Coéquipier 4

Civilité Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AA) Âge : ans

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable :

Courriel :

Activité : Collégien Lycéen Étudiant (précisez votre spécialité) :

Formation Apprenti Recherche d'emploi Salarié

S'agit-il d'une junior association Oui Non

Nom de l'association :

Date de naissance (JJ/MM/AA) :

Présidence : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse de l'association :

Code postal : Ville : **Perpignan**

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Vocation de l'association :

Votre projet

Vous pouvez joindre tout document complémentaire au dossier de demande de projet pour étoffer votre présentation.

Présentez-vous

Votre parcours, vos motivations, etc.

Démarrage du projet

Quelle situation souhaitez-vous faire évoluer ? À quels besoins votre action va-t-elle répondre ? Etc.

Public visé

Objectifs

Les grandes idées, ce que l'action va apporter.

Descriptif de l'action

Calendrier prévisionnel

Moyens humains

Avec qui ? Rôle de chacun ? Partenaires ? Etc. .

Moyens matériels

Avec quoi ?

Résultats attendus

Partage/transmission avec les jeunes perpignanais

Budget prévisionnel

Merci de transmettre l'ensemble des devis et attestation d'attribution de subvention au dossier.

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|---|---|--|---|
| Achats - Matériel (précisez) - Fournitures de bureau | | Apports personnels - Adhésion association - Vente de marchandises - Autres (précisez) | |
| Locations - Matériel sono - Salle - Autres (précisez) | | Subventionnement public - Conseil régional - Conseil départemental - Communauté d'agglomération - Préfecture - Université - Europe - Autres (précisez) | |
| Frais d'hébergement (précisez) | | | |
| Frais de restauration (précisez) | | | |
| Frais de transports (précisez) Autres frais (précisez) | | Financement privé Parrainage (précisez) Mécénat (précisez) Financement communautaire / participatif (précisez) | |
| | | Participation des usagers (précisez) | |
| Communication - Graphisme - Impressions - Autres (précisez) | | Mise à disposition (précisez) | |
| | | Autres (précisez) | |
| Autres (précisez) | | Ville de Perpignan : FONDS d'INITIATIVE JEUNES | |
| Total | | Total | |

Communication

Nature des supports de communication

Nombre d'exemplaires par support

Réseaux d'information médiatiques envisagés
(Presse audiovisuelle, écrite, internet, réseaux sociaux etc.)

Parrainages et référents

Nom :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Avis technique et pédagogique du parrain / référent :

Droits à l'image (majeurs)

La Direction Jeunesse & citoyenneté peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication durant 2 ans.

L'identification et l'enregistrement des photos sur la page sont sécurisés. Les clichés présents sur tous les appareils numériques seront effacés dans un délai de 2 mois maximum. Les photos et vidéos sur les supports numériques et sur les réseaux sociaux seront purgées chaque année

Je soussigné (e) autorise et consent :

oui non à ce que la Direction Jeunesse & citoyenneté de la Ville de Perpignan puisse diffuser des photos ou des vidéos me représentant :

Sur la page * Direction Jeunesse et Citoyenneté *

Sur la page *Ville de Perpignan »

Sur toutes les publications papier.

Réseaux sociaux – Facebook – Blog Ville de Perpignan

Vous avez consenti à nous accorder votre droit à l'image lors de l'inscription aux activités de la Direction Jeunesse & citoyenneté. Nous vous remercions de la confiance accordée.

En conformité avec le récent Règlement Européen sur la Protection des Données à Caractère Personnel, nous vous informons que des photographies qui sont prises dans le contexte de ces activités peuvent alimenter les sites Facebook référencés *Direction Jeunesse et Vie étudiante Perpignan * et * Mairie de Perpignan* dont la seule finalité est de promouvoir les actions de la Direction Jeunesse & citoyenneté et de la Ville de Perpignan.

<https://www.facebook.com/people/Direction-Jeunesse-et-Vie-Etudiante-Perpignan/>

<https://www.facebook.com/MairiePerpignan/>

Je soussigné (e) consent :

à ce que la Direction Jeunesse & Citoyenneté de la Ville de perpignan puisse diffuser des photos ou des vidéos me concernant sur :

La page Facebook du Service jeunesse et Vie étudiante

Le blog de la Ville de Perpignan

Le blog de de la Direction Jeunesse et Citoyenneté

Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Nous vous précisons que vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression auprès du responsable du service (à compléter) et à l'adresse mail : jamme.david@mairie-perpignan.com ou au délégué à la protection des données(DPO) : dpo@mairie-poerpignan.com

Le droit d'opposition à l'exploitation d'une photo vous représentant pour une publication (si impression papier) devra être exercé au plus tard lorsque vous serez informé par la Direction Jeunesse et Citoyenneté de la date limite avant l'envoi à l'impression chez un prestataire.

Signature :

Droits à l'image (mineurs)

La Direction Jeunesse & citoyenneté peut être amenée à prendre des photographies ou des vidéos des enfants pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur tous ses supports de communication durant 2 ans.

L'identification et l'enregistrement des photos sur la page sont sécurisés. Les clichés présents sur tous les appareils numériques seront effacés dans un délai de 2 mois maximum. Les photos et vidéos sur les supports numériques et sur les réseaux sociaux seront purgées chaque année

Je soussigné (e) titulaire de l'autorité parentale autorise et consent :

oui non à ce que la Direction Jeunesse & citoyenneté de la Ville de Perpignan puisse diffuser des photos ou des vidéos de mon enfant :

Sur la page * Direction Jeunesse et Citoyenneté *

Sur la page *Ville de Perpignan »

Sur toutes les publications papier.

Réseaux sociaux – Facebook – Blog ville de Perpignan

Vous avez consenti à nous accorder le droit à l'image pour votre enfant lors de l'inscription aux activités de la Direction Jeunesse et Citoyenneté. Nous vous remercions de la confiance accordée.

En conformité avec le récent Règlement Européen sur la Protection des Données à Caractère Personnel, nous vous informons que des photographies qui sont prises dans le contexte des activités péri et extrascolaires peuvent alimenter le site Facebook référencé *Direction Jeunesse et Vie étudiante Perpignan * et * Mairie de Perpignan* dont la seule finalité est de promouvoir les actions de la Direction Jeunesse & citoyenneté et de la Ville de Perpignan.

<https://www.facebook.com/people/Direction-Jeunesse-et-Vie-Etudiante-Perpignan/>

<https://www.facebook.com/MairiePerpignan/>

Je soussigné (e) titulaire de l'autorité parentale consent :

à ce que la Direction Jeunesse & Citoyenneté de la Ville de Perpignan puisse diffuser des photos ou des vidéos de mon enfant sur :

La page Facebook du Service jeunesse et Vie étudiante

Le blog de la Ville de Perpignan

Le blog de de la Direction Jeunesse et Citoyenneté

Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement. Nous vous précisons que vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression auprès du responsable du service (à compléter) et à l'adresse mail : jamme.david@mairie-perpignan.com ou au délégué à la protection des données(DPO) :

dpo@mairie-poerpignan.com

Le droit d'opposition à l'exploitation d'une photo représentant votre enfant pour une publication (si impression papier) devra être exercé au plus tard lorsque vous serez informé par la Direction Jeunesse et Citoyenneté de la date limite avant l'envoi à l'impression chez un prestataire.

Signature des représentants légaux qui détiennent l'autorité parentale

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement du **Fonds d'initiatives jeunes**.

Je déclare utiliser la bourse uniquement pour la réalisation du projet présenté à la commission, je m'engage à apporter le plus grand soin à la communication publique de ce projet et de restituer les sommes perçues pour le cas où le projet ne serait pas réalisé.

Je m'engage à produire un compte rendu de l'opération une fois celle-ci réalisée (écrit, photos, vidéos) et à le faire parvenir à la Direction de la Jeunesse Vie étudiante Insertion professionnelle.

Je m'engage à participer à la mise en valeur de mon action à la demande de la Ville de Perpignan.

Fait à

le

Signature :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) / Nous soussignés (nom, prénom)

Autorise mon / autorisons notre enfant (nom, prénom) :

à réaliser le projet décrit ci-dessus en ayant pris connaissance du règlement du **Fonds d'initiatives jeunes**.

En ce qui concerne le projet, nous dégageons la Ville de Perpignan de toute responsabilité relative à sa réalisation.

Les mineurs participant à un atelier de proximité sont encadrés par des adultes dans un cadre réglementaire.

Fait à

le

Signature :

Pièces complémentaires

- Photocopie de la pièce d'identité
- Statut de la junior association
- RIB de la junior association ou du porteur de projet si non affilié à une association
- Devis
- Attestation d'attribution de subvention ou partenariat

En application du nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur dans l'Union européenne le 25 mai 2018, nous devons nous assurer que notre envoi ne vous arrive pas de manière inopportune.

Vos données personnelles sont confidentielles et ne seront en aucun cas partagées.

Vos données sont conservées dans un outil informatique sécurisé 3 ans et seront ensuite supprimées

Conformément à la loi "informatique et libertés" N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant ou pouvez demander leur effacement.

Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. (Cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données dans ce dispositif, sous réserve de justifier de votre identité, contactez le service vie étudiante insertion professionnelle

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez à tout moment saisir l'autorité de contrôle (CNIL).